

# Finances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard**

Band (Jahr): **15 (1886)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le décès de M. Karrer avait rendu vacants le poste de Vice-président du Conseil d'administration et celui de Suppléant de la Direction; le Conseil d'administration a repourvu le premier par M. Schuster-Burckhardt, de Bâle et le second par M. l'ingénieur Koller, de Berne.

*L'état du personnel des fonctions supérieures* n'a éprouvé aucun changement pendant l'année 1886.

Au cours de l'exercice a été liquidée la question de *la construction d'un nouveau bâtiment d'administration*. Après un examen consciencieux des divers projets — agrandissement du bâtiment actuel, achat de l'hôtel de l'Europe et construction nouvelle ou bien sur les terrains Nigg près du théâtre, ou bien sur l'emplacement vis-à-vis du Stadthof — nous avons acquis la conviction qu'une construction nouvelle élevée sur ce dernier emplacement offert par la Municipalité de Lucerne, constituait la solution la plus rationnelle et la plus avantageuse. Un édifice construit sur ce terrain si favorablement situé, pour lequel nous avons dû il est vrai acquérir encore une enclave particulière (la propriété Hæfliger), présentera de l'espace en quantité plus que suffisante pour toutes les branches de l'administration centrale, de sorte qu'on pourra louer comme magasins plusieurs des locaux les mieux placés du rez-de-chaussée. La Municipalité nous a cédé la portion du terrain lui appartenant devant le Stadthof et mesurant 1943 m. carrés, pour le prix de fr. 120,000; la propriété Hæfliger, d'une superficie de 457 m. carrés, nous a coûté environ fr. 90,000, de sorte que le terrain entier revient à fr. 210,000 en chiffres ronds. Les frais de construction sont devisés approximativement à 900,000 francs. Malgré cette dépense assez considérable, la nouvelle construction ne constituera pas pour la Compagnie une mauvaise affaire au point de vue financier, puisque d'une part on n'aura plus à payer les loyers (fr. 13,600) pour le logement de plusieurs branches de l'administration dans divers locaux et que d'autre part la location d'un certain nombre de locaux du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment rémunérera une fraction notable des frais de construction. A la fin de l'exercice 9 baux de magasins avaient été conclus; il reste encore 3 magasins disponibles. Les travaux préparatoires ont déjà commencé et nous espérons que la construction sera terminée en 1888.

Pendant le dernier exercice, le *Conseil d'administration* a pris dans 3 séances 27 décisions et la *Direction* dans 114 séances en a pris 4702.

### III. Finances.

Ainsi qu'il ressort du **bilan annuel**, le *capital-subvention* de . . . fr. 119,000,000. —  
et le *capital-actions* de . . . „ 34,000,000. —  
n'ont subi aucune modification.

La situation du *capital-obligations* est demeurée en 1886 approximativement ce qu'elle était fin 1885.

Suivant notre dernier rapport de question, ce capital se composait au 31 décembre 1885

d'obligations 5 % pour . . . . .	fr. 31,487,000. —
d'obligations 4 % pour . . . . .	„ 59,045,000. —
total	fr. 90,532,000. —

En 1886 le Consortium nous a livré pour la conversion fr. 1,083,000. — d'obligations 5 % et a reçu en échange pour fr. 1,200,000. — d'obligations 4 % au cours de 90<sup>1</sup>/<sub>4</sub> % stipulé dans la convention.

Il y avait donc en circulation au 31 décembre 1886 :

a) obligations 5 % III <sup>e</sup> série . . . . .	fr.	6,010,000.	—
"          IV <sup>e</sup> " . . . . .	"	16,170,000.	—
"          II <sup>e</sup> hypothèque . . . . .	"	4,098,000.	—
"          emprunt du Mont-Cenere . . . . .	"	4,126,000.	— fr. 30,404,000. —
b) obligations 4 % livrées en 1884 . . . . .	fr.	32,397,000.	—
"          "      "      1885 . . . . .	"	26,898,000.	—
"          "      "      1886 . . . . .	"	1,200,000.	—
	fr.	60,495,000.	—

dont à déduire les obligations remboursées en 1884, 1885 et 1886	"	380,000.	—	"	60,115,000.	—
				total	fr.	90,519,000. —

au lieu de fr. 90,532,000. — en 1885. La diminution de fr. 13,000. — provient de l'amortissement. Le reliquat des obligations 5 % de la III<sup>e</sup> série, soit fr. 6,010,000. — moins fr. 56,000. — rentrés depuis lors, a été remboursé au 1<sup>er</sup> avril 1887.

Le total du capital social (actions), des subventions et des emprunts consolidés 5 et 4 % s'élevait fin 1886 à . . . . . fr. 243,519,000. —

dont il a été *dépensé* jusqu'au 31 décembre 1886 :

pour chemin de fer et installations fixes . . . . .	fr.	206,954,129.	15
" matériel roulant . . . . .	"	10,040,603.	89
" mobilier et ustensiles . . . . .	"	1,210,124.	92
total pour compte de construction	fr.	218,204,857.	96
pour pertes de cours sur les actions . . . . .	"	2,970,150.	—
"      "      "      "      "      obligations après déduction			
des fr. 380,000. — amortis . . . . .	"	11,802,712.	06
dépenses pour travaux non achevés . . . . .	"	414,880.	19
reste: capital disponible	fr.	10,126,399.	79

auxquels il faut ajouter le fonds de construction formé du  $\frac{1}{3}$  des intérêts accumulés . . . . . " 1,006,825. 13

ce qui donne pour total des *capitaux de construction disponibles* . . . . . fr. 11,133,224. 92

dont . . . . . " 1,909,462. 74

sont imputables aux biens-fonds et approvisionnements de matériaux et pièces de réserve.

Dans le bilan, la rubrique „*dépenses à amortir*“, soit pertes de cours, etc., qui comportait dans le compte de 1885 . . . . . fr. 12,061,122. 61

s'est accrue durant l'exercice 1886 de . . . . . " 121,589. 45

par suite de nouvelles pertes de cours et de faux frais lors de l'émission des obligations 4 %, total fr. 12,182,712. 06

dont il faut déduire les quotes d'amortissement de fr. 120,000. — pour 1884, fr. 130,000. — pour 1885 et fr. 130,000 pour 1886, en tout . . . . . " 380,000. —

reste fr. 11,802,712. 06

La portion des capitaux disponibles placée en *effets et valeurs* s'élevait fin décembre 1886 à fr. 10,486,660. —, ainsi qu'il ressort du reste de la liste ci-après dont les chiffres ont été en majeure partie évalués à un taux très inférieur aux cours du jour. La taxation aux cours moyens de décembre 1886 donnerait une plus-value d'environ fr. 600,000. —



Valeur nominale.	%	Désignation des titres	Cours	Valeur au 31 décembre 1886 portée au bilan	
				Fr.	Cts.
<i>Fonds de renouvellement et de réserve.</i>					
Fr. 280,000	4	Obligations de l'emprunt fédéral . . . . .	100	280,000	—
„ 95,000	4	„ du Central-Suisse . . . . .	100	95,000	—
„ 10,000	4	„ „ Nord-Est Suisse pr. 1892 . . . . .	100	10,000	—
„ 563,000	4	„ „ „ „ de 1885 . . . . .	100	563,000	—
„ 400,000	4	„ „ Jura-Berne-Lucerne . . . . .	100	400,000	—
„ 50,000	4	„ de la Banque cantonale de Bâle-Camp. . . . .	100	50,000	—
„ 200,000	4	„ „ Banque de Schaffhouse . . . . .	100	200,000	—
„ 200,000	4	„ „ Banque de Lucerne . . . . .	100	200,000	—
„ 100,000	4	„ „ Banque fédérale . . . . .	100	100,000	—
„ 154,000	4	„ „ Ville de Lucerne . . . . .	100	154,000	—
„ 250,000	4	„ „ Ville de Milan . . . . .	95	237,500	—
„ 350,000	4	„ „ Ville de Rome . . . . .	96	336,000	—
				2,625,500	—
				10,486,660	—

Le compte des biens-fonds n'a pas subi de modification.

Le compte des approvisionnements en matériaux et pièces de réserve, ne donne lieu à aucune observation spéciale.

Sous la rubrique „*débiteurs divers*“ figurent:

avances aux stations et aux différentes divisions . . . . .	fr.	19,275. —
arriérés des bureaux expéditeurs . . . . .	„	494,627. 97
compte pour divers . . . . .	„	72,936. 52
créances auprès de certains services de transport . . . . .	„	414,286. 94
total	fr.	1,001,126. 43

Le fonds de renouvellement qui s'élevait au 1 <sup>er</sup> janvier 1886 à . . . . .	fr.	2,260,517. 11
s'est accru durant l'exercice du versement ordinaire de 1886 . . . . .	„	633,303. —
et des intérêts de son capital . . . . .	„	90,400. —
total	fr.	2,984,220. 11

Il en été prélevé par contre:

pour réfection de la voie de fer . . . . .	fr.	394,415. 63
„ renouvellement du matériel roulant . . . . .	„	23,663. 66
ensemble	fr.	418,079. 29
moins: produit de la vente de vieux matériel . . . . .	„	111,203. 65
Situation au 31 décembre 1886	fr.	2,677,344. 47

Le <i>fonds de réserve</i> pour cas extraordinaires se montait au 1 <sup>er</sup> janvier 1886 à	fr.	368,403. 20
il s'est accru pendant l'exercice du versement ordinaire pour 1886 et des intérêts du capital, soit en tout de	„	114,720. —
Situation au 31 décembre 1886	fr.	<u>483,123. 20</u>
Par l'apport de fr. 288,546. 58 pour 1886, le <i>fonds de construction</i> atteint le chiffre de	fr.	<u>1,006,825. 13</u>
Ainsi donc, dans l'intervalle du 1 <sup>er</sup> juillet 1882 au 31 décembre 1886, il a été versé à ce fonds sur le produit de l'exploitation	fr.	<u>4,167,292. 80</u>

Quant au **compte de capital**, nous avons à donner quelques explications.

Ainsi qu'il est dit dans notre dernier rapport de question (page 44), le Département fédéral a réclamé, après la clôture des comptes de 1885, de nouvelles diminutions sur l'actif (compte de construction); celles-ci concernaient d'abord une dépense de fr. 4870. 36 qui n'avait pas été reconnue comme coût de constructions nouvelles dans le sens de la loi fédérale, et ensuite une autre de fr. 2371. 53 pour travaux en cours d'exécution.

Le solde du compte de capital de 1885 au montant de	fr.	12,021,992. 73
s'est accru dans le courant de l'année par versements de capitaux (en suite de la conversion des obligations 5 % en 4 %)	„	117,000. —
par prélèvements sur le produit de l'exploitation	„	418,546. 58
par produits de ventes et remboursements	„	168,537. 68
total	fr.	<u>12,726,076. 99</u>

De cette somme on a dépensé:

pour amortissement de capitaux	fr.	130,000. —
„ constructions	„	926,382. 43
„ pertes de cours sur les obligations 4 %	„	121,589. 45
reste: solde au 31 décembre 1886	fr.	<u>11,548,105. 11</u>

dont il faut déduire encore:

montants dépensés pour des travaux qui n'étaient pas terminés à la fin de l'année comptable et dont par conséquent le compte de construction ne peut encore être débité	„	414,880. 19
solde réel du compte de capital au 31 décembre 1886	fr.	<u>11,133,224. 92</u>

somme égale à celle des capitaux de construction disponibles.

Quant aux produits de ventes et remboursements (recettes du compte de construction), nous ajouterons à titre d'éclaircissement que la somme de fr. 168,537. 68 se décompose comme suit:

reports du compte de construction au compte des études pour les embranchements Lucerne-Immensee et Zug-Arth	fr.	88,696. 85
produit de la revente de terrains	„	7,503. 60
remboursements d'entrepreneurs et produit de la vente d'objets d'installation du grand tunnel	„	59,314. 35
amortissement de dépenses de construction pour 1885	„	4,870. 36
report à l'exercice 1886 de dépenses pour travaux non terminés	„	2,371. 53
amortissement de dépenses de construction pour 1886	„	5,780. 99
total comme ci-dessus	fr.	<u>168,537. 68</u>

Les dépenses de construction réparties d'après le formulaire de compte, se présentent comme suit:

Direction technique . . . . .	fr.	21,031. 23
expropriations . . . . .	„	97,132. 21
terrassements et ouvrages d'art . . . . .	„	107,389. 84
voie de fer . . . . .	„	30,983. 10
bâtiments . . . . .	„	188,645. 95
installations mécaniques . . . . .	„	40,340. 19
télégraphie de service . . . . .	„	— —
bornage et clôtures . . . . .	„	6,845. 58
inventaire . . . . .	„	423,814. 33
secours . . . . .	„	10,200. —
total	fr.	<u>926,382. 43</u>

L'état des *cautionnements*, comparé à celui de 1885 était à la fin de l'année le suivant:

	1885		1886
1. Cautionnements d'entrepreneurs et de fournisseurs:			
a) en espèces . . . . .	fr. 14,787. 95		fr. 16,547. —
b) en papiers-valeurs . . . . .	„ 791,515. 86		„ 440,364. 10
c) par cautions (y compris crédits de transport) . . . . .	„ 144,050. —		„ 398,300. —
	<u>fr. 950,353. 81</u>		<u>fr. 855,211. 10</u>
2. Cautionnements de fonctionnaires et employés:			
a) en espèces (retenues de salaire) . . . . .	fr. 82,065. 62		fr. 67,206. 36
b) en papiers-valeurs . . . . .	„ 299,391. 98		„ 328,584. 92
c) par cautions . . . . .	„ 1,344,500. —		„ 695,100. —
d) association mutuelle de cautionnements (493 membres)	— —		„ 816,000. —
	<u>fr. 1,725,957. 60</u>		<u>fr. 1,906,891. 28</u>
3. Cautionnements de membres du consortium pour la conversion du capital-obligations 5% . . . . .		fr. 2,379,750. —	fr. 1,761,150. —
		<u>fr. 5,056,061. 41</u>	<u>fr. 4,523,252. 38</u>

Les cautionnements en espèces ou retenues de salaire des fonctionnaires et employés sont placés à intérêt à la Caisse d'épargne et de prêts du canton de Lucerne; chaque déposant a son livret spécial.

Comme il est indiqué plus haut, l'Association mutuelle de cautionnements comptait fin décembre 1886 493 membres cautionnés pour une somme totale de fr. 816,000. —. Elle se compose pour moitié environ d'anciens déposants à la Caisse d'épargne et de prêts et pour moitié d'employés cautionnés par des cautions. Les primes perçues aux termes de l'art. 9 des statuts se montent à fr. 1704. —, dont fr. 143. 57 ont été dépensés (première organisation) et fr. 1500. — placés à

intérêt à la Caisse d'épargne et de prêts du canton de Lucerne. Le livret est déposé auprès de la Compagnie; le solde en espèces de fr. 60. 43 se trouve entre les mains du comptable de l'Association. Dans le courant de l'exercice. l'Association n'a été tenue à aucune prestation en matière d'indemnité.

## IV. Construction.

### 1. Organisation du service technique.

#### Direction technique.

Le personnel de la construction placé sous les ordres de l'Ingénieur en chef pour l'exploitation a été occupé essentiellement aux travaux ci-après:

- a) copie des plans cadastraux du réseau exploité;
- b) élaboration des projets, surveillance et décompte de travaux de parachèvement;
- c) études pour la pose de la seconde voie sur les sections de montagne entre Erstfeld et Biasca; projets et devis;
- d) Projets pour les ateliers centraux de Bellinzona;
- e) Projets pour le bâtiment d'administration à Lucerne; confection des plans;
- f) divers tableaux statistiques sur la construction du Gothard, destinés à figurer dans le rapport final du Conseil fédéral suisse aux Etats subventionnants.

Le nombre des employés qui ont participé à ces travaux n'a pas varié et s'élevait à la fin de l'année à 14, dont 4 ingénieurs, 1 géomètre, 2 architectes, 5 dessinateurs, 1 surveillant et 1 aide.

Le personnel attaché à l'exploitation a pris également une part active à tous ces travaux.

### 2. Parachèvement des lignes en exploitation.

#### a. Expropriations.

Il a été passé 58 contrats d'acquisition à l'amiable, 3 jugements d'estimation et 1 arbitrage sont intervenus; en vertu de ces règlements on a payé sur le réseau entier pour 157,193 m<sup>2</sup> de terrains de tout genre, dont 17,078 m<sup>2</sup> dans le canton de Schwyz, 101,106 m<sup>2</sup> dans celui d'Uri et 39,009 m<sup>2</sup> dans celui du Tessin, la somme totale de fr. 85,591. 08.

La majeure partie de ces acquisitions consistent en forêts de protection et terrains de reboisement dans les communes de Fluelen, Gurtnellen, Wassen, Airolo et Quinto, et de plus en terrains pour l'agrandissement des entrepôts de Brumen, établissement d'une ballastière à Balerna, etc.

La somme ci-dessus comprend en outre des indemnités pour préjudices, les dépenses pour le mesurage et la délimitation de forêts de protection, pour l'achat et le transport de plants de reboisement, paiements supplémentaires pour terrains occupés en plus, indemnités pour nouvelles servitudes de dévaloirs, pour la pose et l'entretien d'une conduite d'eau, pour la captation d'une eau destinée à un moulin, augmentation du danger d'inondation, transformation d'obligations en matière de construction, etc.

Les dépenses totales indiquées ci-dessus se subdivisent comme suit:

1. achat de terrains avec forêts de protection et reboisements . . . . .	fr.	22,147. 53
2. versements supplémentaires pour terrains occupés en plus (décompte) . . . . .	"	6,764. 35
3. indemnités en suite de réclamations encore pendantes et datant de la		
	à reporter	fr. 28,911. 88